



**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2021-04-07 à 11:11 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Laval
sous le numéro 26 193 727.*

Identification de la réquisition

Mode de présentation : Avis
Forme : Sous seing privé
Nature générale : Avis de contamination
Nom des parties : Requérent VILLE DE LAVAL

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
(R.L.R.Q., chapitre Q-2))

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Laval, ce septième (7^e) jour d'avril de l'an deux mille vingt et un (2021).

COMPARAÎT :

VILLE DE LAVAL, personne morale de droit public légalement constituée en vertu du chapitre 89 des *Lois du Québec 1965* (S.Q. 1965, c.89), ayant son hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Laval, province de Québec, H7V 3Z4, représentée par Me Simon Tremblay, directeur du Service des affaires juridiques, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution du comité exécutif portant le numéro CE-20210324-836 adoptée lors d'une séance tenue le vingt-quatre (24) mars deux mille vingt et un (2021).

(ci-après nommée le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (R.L.R.Q., chapitre Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (R.L.R.Q., chapitre Q-2).

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

Les lots **UN MILLION QUATRE-VINGT-DIX SEPT MILLE SEPT CENT VINGT-SIX (1 097 726)** et **QUATRE MILLIONS CENT TRENTÉ-DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE-NEUF (4 132 549)** du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Laval; et

(ci-après nommés l' « Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

VILLE DE LAVAL est propriétaire de l'Immeuble en vertu de titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous les numéros 77 356, 37 789, 151 884 et 18 702 838 et son adresse est 1, place du Souvenir, Laval, province de Québec, H7V 3Z4.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et les utilisations suivantes publiques et semi-publiques sont autorisées sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation ÉES phase I et CES phase II, - Travaux d'aménagement à la Berge des Baigneurs – lot A – propriété correspondant aux lots nos 1 097 726 et 4 132 549, du cadastre du Québec. Propriété située dans la partie nord du secteur Sainte-Rose à Laval (Québec), préparé par Englobe Corp., dossiers EC-18-2586-08 et 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-00 en date du quatre (4) mars deux mille vingt et un (2021), contresigné par le comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Hamdane Tezkratt, géologue en date du quatre (4) mars deux mille vingt et un (2021), dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

Signature du Comparant :

À Laval, ce sept (7) avril deux mille vingt et un (2021)

VILLE DE LAVAL

Par :

Me Simon Tremblay
Directeur du Service des affaires
juridiques

ATTESTATION

Je soussignée, Me Geneviève HÉBERT, notaire, ayant mon domicile professionnel au 1333, boulevard Chomedey, bureau 401, Laval, province de Québec, H7V 3Y1, atteste ce qui suit :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le présent document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. Le présent document est valide quant à sa forme.

Attesté à Laval, le sept (7) avril deux mille vingt et un (2021).


Me Geneviève HÉBERT, notaire

Formulaire d'attestation 2

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN

Adresse : rue Hotte, Laval (Québec)

Numéro de lots : 1 097 726 et 4 132 549

Coordonnées : DEG. DEC. NAD83

Latitude : 45,61589° N

Longitude : -73,78684° O

Nom du cadastre : Cadastre du Québec

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU LOCATAIRE

Nom : M. Francois Mimeaule, Architecte paysagiste-coordonnateur de projets

Nom de l'entreprise, le cas échéant : Ville de Laval

Adresse : 2550, boul. Industriel, Laval (Québec)

Code postal : H7S 2G7

Nº de téléphone : 450-978-6888 (#4610)

Adresse courriel : f.mimeaule@laval.ca

3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ

Titre : Résumé des études d'EES phase I et CES phase II - Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs – lot A – Propriété correspondant aux lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec. Propriété située dans la partie nord du secteur Sainte-Rose à Laval (Québec)

Firme : Englobe Corp

Auteur de l'étude : Hamdane Tezkraft, géo.

Date : 2021-02-26

Auteur du résumé : Hamdane Tezkraft, géo.

Date : 2021-03-04

 Étude avant réhabilitation Étude postréhabilitation¹Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et qu'il est conforme aux exigences de l'annexe VII du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Laurent Samson, ing., EESA	159
Nom de l'expert (en lettres moulées)	Numéro d'identification de l'expert

	2021-03-04
Signature de l'expert	Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

¹ L'attestation du résumé d'une étude postréhabilitation accompagnant un avis de décontamination porte sur les éléments de l'annexe VII du *Guide de caractérisation des terrains*, en y apportant les adaptations nécessaires.

RÉSUMÉ DES ÉTUDES D'ÉES PHASE I ET CES PHASE II

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA BERGE DES BAIGNEURS – LOT A – PROPRIÉTÉ CORRESPONDANT AUX LOTS NOS 1 097 726 ET 4 132 549, DU CADASTRE DU QUÉBEC. PROPRIÉTÉ SITUÉE DANS LA PARTIE NORD DU SECTEUR SAINTE-ROSE À LAVAL (QUÉBEC)

Études : Groupe ABS inc. – Ville de Laval - Évaluation environnementale de site (ÉES) – phase I – Lots 4 132 549, 4 132 550, 4 132 551 et 1 097 726 du Cadastre du Québec, Laval, Québec – Rapport final – Février 2021 – dossier : EC-18-2586-08

Englobe Corp. – Ville de Laval – Caractérisation environnementale de site (CES) – phase II – Lots nos 1 097 726, 4 132 549, 4 132 550 et 4 132 551 du cadastre du Québec, Travaux d'aménagement à la berge des Baigneurs – Lot A, Laval (Québec) Projet n° : 15134 (400075) – Rapport final – Février 2021 – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-00

Auteurs : ÉES phase I – Josianne Morel, ing.

CES phase II – Hamdane Tezkrott, géo

Dates : ÉES phase I – Février 2021

CES phase II – 26 février 2021

Dossier : ÉES phase I – EC-18-2586-08

CES phase II – 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-00

LOCALISATION ET DESCRIPTION DU TERRAIN

Adresse : Aucune. Site Berge des Baigneurs situé au nord-ouest de l'intersection du boulevard Sainte-Rose et la rue Hotte, secteur Sainte-Rose à Laval (Québec)

Coordonnées géographiques : 73.78684° O., 45,61589° N. (NAD 83) (centre géométrique)

Lots et cadastre : 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec (lots visés seulement)

Superficie du site à l'étude : 7 346,0 m²

Objet : Résumé des études d'ÉES phase I et de CES phase II –
Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs, Lot A
Lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec
Laval (QUÉBEC) – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-01

Le 4 mars 2021

Propriétaire au moment des investigations : Ville de Laval

Occupant(s) :

Terrain avec un bâtiment et aire de stationnement de la Ville de Laval.
Anciennement le site a été occupé par une usine de filtration d'eau potable et un garage municipal dans lequel des activités d'entretien de mécanique de machinerie lourde ont probablement été pratiquées et un poste de ravitaillement en carburant y a été exploité. Ces activités ont cessé avant 2003 et le garage et l'usine ont été démolis.

Vocation et usage actuel :

Aire de stationnement et bâtiments pour la pêche sportive.

Zonage :

Codes PA et PA38 autorisant les usages publics et parapublics

Il est à rappeler que l'évaluation environnementale de site Phase I de ABS, la CES préliminaire de EXP et la caractérisation environnementale phase II de Englobe ont été réalisées dans le cadre des travaux de réaménagement du site de la Berge des baigneurs sur l'ensemble des lots 4 132 550, 4 132 551, 4 132 549 et 1 097 726 du cadastre du Québec à Laval. À noter que les études d'ÉES Phase I de ABS et la CES Phase II de Englobe ont été réalisées également dans le cadre d'un changement d'usage au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement (art. 31,53 de la LQE) sur les lots nos 4 132 549 et 1 097 726 du cadastre du Québec à Laval. Le présent résumé porte seulement sur la partie du site désignée par les lots nos 4 132 549 et 1 097 726 ayant supporté des activités de garage de mécanique de machinerie lourde (probable) et un poste de ravitaillement en carburant y a été exploité. Ces activités ont cessé avant 2003 et le garage a été démolí.

Le site désigné par les deux lots nos 4 132 549 et 1 097 726 est localisé dans la portion nord de la ville de Laval. Plus précisément, il se trouve au nord-ouest de l'intersection formée par le boulevard Sainte-Rose et la rue Hotte dans le secteur Sainte-Rose à Laval. Le site est actuellement occupé par des aires de stationnement et des parcelles de terrain vacant.

Au moment des investigations environnementales, aucune information concernant le retrait des anciens réservoirs n'a été obtenue. La réalisation d'un relevé géophysique sur l'ensemble de la propriété dans le cadre de la CES d'Englobe n'a toutefois pas permis de suspecter leur présence.

Objet : Résumé des études d'ÉES phase I et de CES phase II –
Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs, Lot A
Lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec
Laval (QUÉBEC) – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-01

Le 4 mars 2021

Le secteur à l'étude est à vocation résidentielle, publique et institutionnelle. De façon générale, les propriétés adjacentes au site sont à vocation résidentielle du côté sud-est, institutionnelle et publique du côté sud (école et église) alors que du côté nord-est on note la présence de l'usine de traitement de l'eau potable et au nord la rivière des Mille-Îles. À l'ouest, le secteur est vacant.

ÉES phase I – Groupe ABS inc. Février 2021

Dans le cadre des travaux de réaménagement du site de la Berge des baigneur, ABS a été mandatée par la Ville de Laval afin de réaliser une ÉES phase I dans l'emprise des travaux projetés. L'analyse des diverses informations recueillies lors des recherches d'information sur les deux lots nos 4 132 549 et 1 097 726 a permis d'établir les éléments suivants :

- ▶ Le site à l'étude était occupé en partie par un garage municipal, une usine de traitement de l'eau potable de la Ville de Laval et des aires de stationnement jusqu'à au moins 1983. Un poste de ravitaillement en hydrocarbure était probablement présent dans le secteur du garage municipal. À partir des années 1990, le garage municipal et l'usine de traitement des eaux ont été démolis. Le site est maintenant utilisé comme aire de stationnement.
- ▶ Des activités d'entretien de mécanique de machinerie lourde ont probablement été pratiquées dans l'ancien garage municipal sur les lots 1 097 726 et 4 132 549. Deux réservoirs souterrains d'hydrocarbures pétroliers ont été répertoriés à cet endroit.
- ▶ Le plan d'assurance incendie d'octobre 1972 a permis de révéler la présence d'un ancien transformateur électrique situé au sud-ouest du garage municipal. Le risque environnemental lié à la présence de ce transformateur n'a cependant pas été identifié comme un risque dans l'ÉES phase I de ABS. Néanmoins, dans le cadre de la CES Phase II d'Englobe, l'emplacement de l'ancien transformateur est considéré dans le programme de caractérisation.
- ▶ Cette étude a révélé que des activités listées à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT) ont probablement été pratiquées sur le site soit l'activité de l'ancien garage mécanique de véhicules lourds et l'ancien poste de distribution de carburant. Ces activités ont cessé avant 2003 et le bâtiment a été démolí.
- ▶ Le secteur à l'étude était généralement aménagé depuis les années 1960. On note la présence de l'école Villeneuve, de l'église Saint-Rose-de-Lima et de plusieurs bâtiments résidentiels dans le secteur sud jusqu'au boulevard Sainte-Rose. Le secteur nord-ouest demeure vacant. Le site est bordé par la rivière des Mille-Îles du côté nord.
- ▶ Aucun dépôt de sols et de résidus industriels, terrain contaminé fédéral ou intervention d'Urgence-Environnement n'a été relevé dans un rayon de 200 m du site étudié.

Objet : Résumé des études d'ÉES phase I et de CES phase II –
 Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs, Lot A
 Lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec
 Laval (QUÉBEC) – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-01

Le 4 mars 2021

- La présence d'un site titulaire de permis RBQ dans un rayon de 200 m du site. Il s'agit de l'usine de filtration d'eau ayant l'adresse 4, rue Hotte à Laval. Ce site est situé au nord-est, soit à environ 100 m en aval du site à l'étude par rapport au cours de la rivière des Mille-Îles.

Au terme des investigations de l'ÉES phase I, des préoccupations environnementales ont été soulevées pour le site étudié et sont résumées au sein du tableau présenté ci-dessous.

Synthèse des risques environnementaux

Risque	Description du risque	Localisation du risque	Contaminants suspectés	Paramètres analytiques à vérifier
1	Présence antérieure d'un garage municipal dans lequel des activités d'entretien de mécanique de machinerie lourde ont probablement été pratiquées.	Lots n°s 1 097 726 et 4 132 549	Produits pétroliers variés et produits dégraissant de nettoyage	HP C ₁₀ -C ₅₀ , HAP, COV et métaux
2	Présence antérieure de deux réservoirs souterrains d'hydrocarbures pétroliers et d'un transformateur électrique	Lots n°s 1 097 726 et 4 132 549	Produits pétroliers Huile à transformateur	HP C ₁₀ -C ₅₀ , HAP, métaux et BPC
3	Présence suspectée et avérée de sols de remblai et de matières résiduelles	Lots n°s 1 097 726 et 4 132 549	Produits pétroliers et matières résiduelles	HP C ₁₀ -C ₅₀ , HAP, COV et métaux Essais de lixiviation en présence d'horizon de matières résiduelles
4	Présence de sols contaminés dans la plage «B-C» révélé par l'étude antérieure réalisée par EXP sur le site	Lots n°s 1 097 726 et 4 132 549	Produits pétroliers	HP C ₁₀ -C ₅₀ , HAP et métaux

Afin de valider si ces préoccupations environnementales ont eu ou non une incidence sur la qualité des sols et de l'eau souterraine présente sur le site étudié, la réalisation de travaux de caractérisation environnementale a été recommandée.

Par ailleurs, étant donné que des activités actuelles et antérieures listées à l'annexe III du RPRT ont été relevées sur les lots nos 1 097 726 et 4 132 549 étudiés (présence antérieure d'un garage municipal dans lequel des activités d'entretien de mécanique de machinerie lourde ont probablement été pratiquées avec la présence possible d'un ancien poste de ravitaillement en hydrocarbure) et qu'un changement de vocation du site est projeté, les dispositions de la section IV du chapitre IV de la LQE sont applicables pour ces deux lots du site étudié dans un cas de changement d'usage. En conséquence, l'ensemble des rapports d'investigations environnementales couvrant ces deux lots investigués devront être attestés par un Expert habilité par le MELCC puis déposés à la direction régionale concernée de cet organisme.

Objet : Résumé des études d'ÉES phase I et de CES phase II –
Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs, Lot A
Lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec
Laval (QUÉBEC) – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-01

Le 4 mars 2021

CES phase II – Février 2021

Englobe a été mandatée par la Ville de Laval afin de procéder à la réalisation de travaux de caractérisation environnementale sur le site correspondant aux lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec dans le cadre des travaux de réaménagement du site de la Berge des baigneurs sur l'ensemble des lots 4 132 550, 4 132 551, 4 132 549 et 1 097 726 du cadastre du Québec à Laval.

À noter que cette étude a été réalisée également dans le cadre d'un changement d'usage au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement (art. 31,53 de la LQE) sur les lots nos 4 132 549 et 1 097 726 du cadastre du Québec à Laval. Le présent résumé porte seulement sur la partie du site désignée par les lots nos 4 132 549 et 1 097 726 ayant supporté des activités visées (probables), soit de mécanique de machinerie lourde et un poste de ravitaillement en carburant qui y a possiblement été exploité. Ces activités ont cessé avant 2003 et le garage a été démolí.

Un total de 13 forages ont été réalisés sur le site. Neuf (9) forages, identifiés TF-01-20 à TF-09-20 ont été réalisés dans les investigations initiales et 4 forages complémentaires identifiés TF-20-20 à TF-23-20 ont été rajoutés dans le but de raffiner les zones de contamination identifiées dans les investigations initiales. Les forages ont été réalisés à des profondeurs variant entre 3,05 et 4,57 m.

Suivant la réalisation des forages TF-01-20, TF-07-20, TF-08-20 et TF-09-20, ceux-ci ont été aménagés en puits d'observation afin de permettre la détermination des conditions hydrogéologiques du site étudié et permettre la vérification de la qualité environnementale de l'eau souterraine. Par ailleurs, afin d'obtenir un portrait environnemental complet de la propriété, les résultats d'analyses des sols obtenus dans les sondages RO-400075-F-11 et RO-400075-F-12 de EXP inc. réalisés en janvier 2020 ont été intégrés dans les présentes investigations.

La réalisation des travaux de terrain a permis de mettre au jour la présence d'une couche de remblai de surface au droit de tous les sondages. Des indices typiques de contamination par des produits pétroliers ont été observés localement sur le site. Il s'agit des faibles odeurs de produits pétroliers décelées au contact sol de remblai et sols naturels au droit du sondage TF-20-20. Un horizon de matière résiduelles composées de béton désagrégé a également été rencontré dans le forage TF-21-20. À rappeler que cet horizon de matières résiduelles a été rencontré dans l'étude antérieure réalisée par EXP au droit du forage RO-400075-F-12 situé dans le même secteur que le forage Englobe TF-21-20. Il s'agit probablement des résidus des anciennes fondations de l'usine de traitement des eaux sur le site.

Suivant les travaux de terrain, 23 échantillons de sols ont été sélectionnés et soumis à des analyses chimiques pour l'un ou l'autre des paramètres suivants : HP C₁₀-C₅₀, HAP, métaux,

Objet : Résumé des études d'ÉES phase I et de CES phase II –
Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs, Lot A
Lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec
Laval (QUÉBEC) – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-01

Le 4 mars 2021

composés organiques volatils (COV) et BPC. Deux échantillons de matières résiduelles ont également été analysés pour leur lixiviat selon le RMD. Dans le cas de l'eau souterraine, trois échantillons ont été prélevés et soumis à des analyses chimiques en laboratoire pour les paramètres suivants : HP C₁₀-C₅₀, HAP, COV et métaux dissous. Deux échantillons de l'eau de surface ont également été prélevés dans la rivière des Mille-Îles, soit en aval et en amont du site. Ces deux échantillons ont été analysé pour les métaux totaux dans le but de comparer les résultats de l'eau souterraine du site à ceux de la rivière.

Les résultats obtenus pour les sols dans le cadre des présentes investigations ont été comparés aux valeurs de l'annexe II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du Québec en fonction de la réglementation de zonage en vigueur et de l'usage public non sensible projeté du site (futur parc et aire de stationnement). Pour fin de simplification, précisons que les valeurs de l'annexe II du RPRT correspondent également aux valeurs des critères C du Guide d'intervention – protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (PSRTC) du MELCC.

Dans le cas de l'eau souterraine, les résultats obtenus ont été comparés au critère de consommation (EDC) et à ses seuils d'alerte établit à 50% et 70 % du critère du Guide d'intervention – PSRTC et au critère de Résurgence dans les eaux de surface (RES) et à son seuil d'alerte établit à 70 % du critère du Guide d'intervention – PSRTC. Également, ces résultats ont été comparés aux normes municipales de rejets aux égouts sanitaires (ou unitaires) soit les Règlements 2008-47 et 2013-57 sur l'assainissement des eaux de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Les résultats obtenus lors des travaux de caractérisation ont permis de relever les points suivants :

- ▶ En résumé, seuls les sols de remblai prélevés au droit du sondage TF-01-20 entre 1,22 et 1,78 m de profondeur (échantillon TF-01-20; TU2A) ont présenté des concentrations en métaux (étain) supérieures à l'annexe II du RPRT. Ces sols ne respectent pas la limite maximale acceptable pour un site à vocation publique non sensible et ne sont pas compatibles avec l'usage actuel et prévu de la propriété. Des travaux de réhabilitation environnementale seraient donc requis en vertu du RPRT.
- ▶ Cependant, les résultats analytiques pour les échantillons de sols analysés dans tous les autres sondages d'Englobe (TF-02-20 à TF-09-20 et TF-20-20 à TF-23-20) ainsi que les échantillons analysés dans les sondages antérieurs de EXP ont tous présenté des concentrations inférieures aux critères applicables pour les paramètres sélectionnés. Par conséquent, la qualité des sols à l'endroit de ces sondages respecte la limite maximale

Objet : Résumé des études d'ÉES phase I et de CES phase II –
Travaux d'aménagement à la berge des baigneurs, Lot A
Lots nos 1 097 726 et 4 132 549 du cadastre du Québec
Laval (QUÉBEC) – Dossier 025-P-0018155-0-08-100-HG-R-0001-01

Le 4 mars 2021

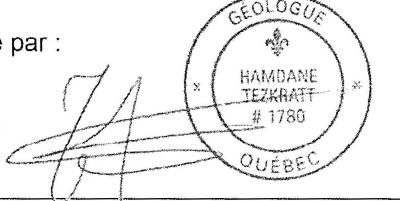
acceptable pour un site à vocation publique non sensible. Ces sols sont donc compatibles avec l'usage actuel et projeté de la propriété.

- Les deux échantillons de matières résiduelles (béton désagrégé) analysés au droit du forage TF-21-20 ont présenté des concentrations inférieures aux limites RMD. Ces matières résiduelles sont donc considérées non dangereuses. Étant donné que l'horizon de matières résiduelles rencontré dans l'ancien forage RO-400075-F-12 de EXP est de même nature que celui analysé dans le forage TF-21-20 et que ces horizons sont tous deux situés dans le même secteur du site, nous considérons que les résultats d'analyse au droit du forage TF-21-20 sont valables également pour les matières résiduelles dans l'ancien forage EXP. Par conséquent, l'ensemble de ces matières résiduelles sont considérées non dangereuses.

Sur la base des estimations réalisées pour les lots nos 1 097 726 et 4 132 549 pour lesquels des activités visées par le RPRT ont probablement été exercées, le volume de sols présentant des concentrations dans la plage « C-D » a été estimé à 253 m³, le volume de sols présentant des concentrations dans la plage « B-C » a été estimé à 3 523 m³ et le volume de sols dans la plage A-B a été estimé à 8 520 m³. Un volume de 2 180 m³ de matières résiduelles non dangereuses composées de béton désagrégé a été évalué sur ces lots. Puisque ces matières résiduelles sont associées à la démolition des anciens bâtiments sur le site, le volume estimé laisse une grande part d'incertitude. Seule la réalisation de tranchées exploratoires pourrait définir les quantités réelles de ces matières.

Dans le cas de l'eau souterraine en place sur le site étudié, les résultats analytiques obtenus ont démontré des concentrations supérieures aux LDR en métaux (aluminium, arsenic et manganèse) et même supérieures au critère d'eau potable pour l'arsenic. Par conséquent, il y aurait un impact avéré ou appréhendé sur la rivière des Mille-Îles située en aval hydraulique du site et les conduites d'égouts pluviaux et/ou sanitaires présentes sur le site à l'étude ou dans l'emprise des rues adjacentes. Toutefois, les analyses récentes sur l'eau de surface ne démontrent aucune concentration mesurable de ces métaux. Ajoutons qu'aucune phase libre d'hydrocarbures n'a été mesurée dans les puits d'observation présents sur le site à l'étude.

Préparé par :



Date : 4 mars 2021

Hamdane Tezkraft, géo.
Chargé de projets – Environnement
Nº OGQ : 1780